

## 14ème législature

<b>Question N° : 246</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie et finances		<b>Ministère attributaire</b> > Économie et finances
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > économie et finances : missions	<b>Analyse</b> > orientations.
Question publiée au JO le : <b>03/07/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>20/11/2012</b> page : <b>6752</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur sa feuille de route détaillée.

### Texte de la réponse

La feuille de route du ministre de l'économie et des finances se fonde sur les propositions économiques du Président de la République, détaillées dans les « 60 engagements » de campagne et dont la déclinaison a été précisée par le Premier Ministre dans son discours de politique générale du 3 juillet 2012. Le programme de travail du ministère de l'économie et des finances s'oriente ainsi autour de plusieurs points : La croissance et la stabilité en Europe, le désendettement, la justice sociale et la compétitivité économique. Un premier pas a été franchi lors de l'examen du projet de loi de finances rectificative. La loi de finances initiale pour 2013 confirmera cette volonté de remédier au triple déficit - déficit de croissance et d'emplois, déficit de crédibilité budgétaire, déficit de confiance- et d'engager le redressement dans la justice.